

## Conseil du 16 janvier 2015

Le conseil municipal a approuvé le projet des travaux connexes établis dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et forestier suite à la construction de l'A 406. Ces travaux seront répartis en deux lots. Le premier concerne l'arrachage, l'élagage de haies, le défrichage, le déboisement, le rétablissement d'un certain nombre de chemins, le reprofilage de fossés et la pose de canalisations pour aqueducs. Le second vise la plantation de haies et le boisement. Ces travaux effectués sur une longueur d'environ 1 km seront entièrement pris en charge par APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône). Le démarrage des travaux du lot n° 1 est prévu en mai 2015 pour une durée de deux mois. Ceux du lot n° 2 débiteront à l'automne. Le maire a également rappelé qu'une subvention a été accordée à la commune par le syndicat mixte Bresse Revermont Val-de-Saône afin de procéder à des plantations supplémentaires. Ces dernières seront réalisées conjointement et constituées en partie d'essences d'arbres choisies dans le but de diminuer le bruit provenant de l'autoroute.

### **Autres points évoqués**

Transfert des compétences à la communauté de communes concernant le plan local d'urbanisme intercommunal Le conseil a donné son accord après que le maire ait expliqué que ce transfert de compétence concerne uniquement les questions de zonage et l'affectation des sols. L'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme resteront aux communes.

**Voirie** Le premier adjoint A fait le point sur les travaux qui vont être engagés sur la commune. Ceux prévus rue du Paget vont commencer le 9 février par le changement de la conduite d'eau potable. Une réunion de présentation aux riverains est programmée le 4 février en mairie en présence des entreprises. Pour le carrefour du Creux, la commission propose de placer, au stop, un tourne à droite et à gauche, sachant que le passage piéton restera à son emplacement actuel.

**Assainissement** Concernant le schéma directeur de l'assainissement collectif avec diagnostic des réseaux et de la station d'épuration, la commission propose d'intégrer dans le marché la partie modélisation hydraulique du réseau. L'offre de la société Hydralec a été retenue. Le maire a fait remarquer que cette offre est largement au-dessous de la prévision estimée et signale que cette étude devrait être subventionnée à hauteur de 70 %.